

Le NRP, piège infernal !

La victoire d'une illusion ou l'illusion d'une victoire

Toulouse, le 10/03/2020

Un SIP de plein exercice à Saint-Alban serait une bonne chose, pour les usagers, le service public et les agents (si c'était fait dans le seul but d'améliorer le service public).

Depuis 2007, sous le « règne » de l'ancien directeur général Philippe Parini, la CGT porte cette revendication du désenclavement du Nord toulousain avec la proposition de création d'un hôtel des Finances comportant l'ensemble des services (SIP, SIE, PCRP, PCE, SPL ...)

Déjà, à l'époque, nous précisions combien il était inopportun de déshabiller Hugues pour vêtir Perrin. Nos revendications sont celles qui sont nécessaires pour améliorer, construire et développer un meilleur service public et des bonnes conditions de travail partout.



La création du SIP de Saint-Alban, dans le contexte de la géographie revisitée, ne répondrait pas à nos exigences de service public. Il en serait tout autrement si nous construisions ce SIP en créant les emplois nécessaires à son bon fonctionnement ainsi que des moyens dans l'ensemble des structures départementales.

Notre vision doit être globale. Malheureusement nous constatons que l'unique but du NRP est de faire des économies de personnels et d'implantations.

De plus, les annonces de notre directeur ont tellement été farfelues et à géométrie variable que nous ne croirons que ce que nous verrons. On n'annonce pas la création d'un SIP par un article dans un journal local ou en questions diverses d'un CTL où le seul sujet mis au vote était celui sur les ponts naturels.

Nous serons donc attentifs à la réalisation de la promesse si bien décrite dans « La Dépêche » (cf. notre communiqué de presse : http://www.dgfip.cgt.fr/31/IMG/pdf/communiquede_presse_sip_st_alban_version_site.pdf)

À Fronton, future « antenne de SIE » les agents doivent être « *compétents, formés et efficaces* ». Cela annonce-t-il que le directeur se réserve l'opportunité de les nommer selon la connaissance du métier à exercer ? Des postes à profil systématiques ? La loi de transformation de la fonction publique l'y autorise. Pensez-vous sincèrement que celui qui, il y a un an, nous assignait au tribunal, hésitera à utiliser ce que la loi permet ? Le mépris continu et les mensonges répétés en sont la preuve évidente.

Certes, aujourd'hui, notre direction promet de satisfaire le moindre des désirs des agents concernés. Vous voulez rester là ? Pas de souci, vous travaillerez à distance. Vous voulez aller là-bas ? Pas de souci, le directeur fera le nécessaire... Un discours lénifiant dont le seul but est d'acheter la paix sociale. Mais demain, rien de tout cela ne sera vrai... Le profil des postes adossé au RIFSEEP (rémunération différenciée au mérite et au métier exercé) prédominera sur les désirs des agents. Le récent groupe de travail sur la mobilité montre bien que la DG s'arme pour avoir des personnels corvéables et malléables à merci. La suppression des CAP comme rempart à l'arbitraire en est un des moyens.

La prose de la DG dans les documents du GT sur les **lignes directrices de gestion** du 10 mars 2020 est éloquent à ce sujet :

La DGFIP considère que la mobilité des agents (fonctionnelle et géographique) est un élément essentiel de la RH, tant pour l'attractivité de la direction, le développement des personnels et la diversification de leurs parcours que pour assurer la meilleure mobilisation des compétences au service des missions du service public. Elle constitue l'une des conditions de son meilleur fonctionnement.

Une raison de plus pour ne pas être dupe et garder la même orientation collective. Une orientation qui, bien sûr, nous permettra de conserver les implantations, les droits et garanties des personnels. Une orientation que nous saurons décliner avec tous les acteurs : les élus, les personnels et les usagers. Collectivement nous saurons trouver les moyens d'infléchir la politique nationale de M. Darmanin et, locale, de M. Perrin.

Alors non, nous ne nous contenterons pas de nous féliciter de la simple création d'un SIP à Saint-Alban ! **Nous en dénonçons aussi la perversité qui pourrait aboutir à la suppression de Fronton comme antenne SIE dans un jeu de dominos où les perdants seraient les personnels ET le service public.** L'administration se vante d'améliorer ce dernier alors que le NRP ne fait que détruire ce qui constituait un maillage du service public dans les territoires.

Oui, à la création d'un SIP de plein exercice à Saint-Alban ! Mais il faut que cette implantation soit accompagnée de l'ensemble des services des Finances publiques pour pérenniser cette implantation. La pérennité d'un SIP, avec la disparition programmée de la taxe d'habitation et le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu qui a privatisé sa collecte, est on ne peut plus aléatoire.

Rappelons tout de même que les deux communes qui ont tiré leur épingle du jeu des « négociations » locales sont Saint-Alban et Revel, car elles ont été défendues par des personnalités politiques influentes au niveau national. Si un seul rassemblement d'élus, de syndicalistes et d'agents suffisaient à maintenir les services publics de proximité, le département de la Haute-Garonne connaîtrait une densification tout autre !

Par ailleurs, Saint-Alban a également bénéficié du fait que 200 000 euros ont été « mis au pot » par la commune pour financer les travaux d'implantation de la trésorerie actuelle, ce qui en ces temps d'austérité budgétaire généralisée ne pouvait passer en perte et profit pour les habitants de la commune !

Ne nous laissons pas entraîner dans une autosatisfaction qui ne fait que renforcer la communication mensongère de la direction qui n'en a vraiment pas besoin !



**Seule une mobilisation d'ensemble, sur tout le territoire,
permettra de les faire reculer !
Comme sur le dossier des retraites,
il ne faut rien lâcher !!!**